



CONFÉDÉRATION
DES
INDUSTRIES CÉRAMIQUES DE FRANCE

**PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE DESACCORD DU 14
JUIN 2016 RELATIF AU PACTE DE RESPONSABILITE**

Entre :

La CONFEDERATION DES INDUSTRIES CERAMIQUES DE FRANCE

d'une part,

Et

Les Organisations syndicales de salariés de la branche reconnues représentatives au plan national suivantes :

La FEDERATION NATIONALE DES SALARIES DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS,
C. F. D. T.,

La FÉDÉRATION BATI-MAT-TP - CFTC.,

LA FÉDÉRATION DE LA CFE/CGC CHIMIE,

La FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA
CERAMIQUE, C.G.T.,

La FEDERATION GENERALE FORCE OUVRIERE CONSTRUCTION

1. Rappel des faits

Les partenaires sociaux de la branche se sont rencontrés au cours des réunions suivantes pour traiter de la question du Pacte de Responsabilité :

- Réunion du 13 juin 2014
- Réunion du 24 octobre 2014
- Réunion du 25 novembre 2014
- Réunion du 19 décembre 2014
- Réunion du 26 février 2015
- Réunion du 24 mars 2015
- Réunion du 28 avril 2015

J
PDG PR
PR
SF



CONFÉDÉRATION DES INDUSTRIES CÉRAMIQUES DE FRANCE

- Réunion du 11 juin 2015
- Réunion du 29 septembre 2015
- Réunion du 12 novembre 2015
- Réunion du 18 décembre 2015
- Réunion du 16 février 2016
- Réunion du 5 avril 2016

Au cours de ces diverses réunions, ont été présentées aux partenaires sociaux les données chiffrées obtenues grâce à la DARES et à l'Observatoire des métiers de l'OPCA 3+.

2. Constat de désaccord

Suite à la réunion du 16 février 2016, un appel à signature du Pacte de Responsabilité a été envoyé à tous les partenaires sociaux. Lors de la réunion du 5 avril 2016, chacune des organisations syndicales de salarié a fait part de ses arguments, retranscrits ci-après :

- **CGT** : le pacte de responsabilité de la branche fait preuve de beaucoup d'intentions mais pas de réalités de faits.
- **FO** : aucune contrepartie n'est prévue. C'est une position nationale de ne pas négocier le pacte de responsabilité. Il y a très peu de contreparties. Le CICE a été peu utilisé par les entreprises pour investir dans l'emploi. Le Pacte de Responsabilité est un cadeau fait aux entreprises sans contreparties.
- **CFTC** : les engagements pris sont très généraux et très vagues. Aurait dû être prévu pour les salariés en fin de carrière passant à temps partiel, le maintien des cotisations pour la retraite et la retraite complémentaire sur la base d'un temps plein.
- **CFE-CGC** : un objectif en matière d'emploi avec des scénarii économiques était attendu. Même si les entreprises ne sont pas dans une phase de re-croissance ou de reconstitution des effectifs, il aurait été intéressant d'envisager des scénarii économiques avec des perspectives d'emploi. L'objectif du CICE et du Pacte de Responsabilité était de définir le nombre d'emplois qui s'assortissait du cadeau fiscal fait par le gouvernement. Dans la mesure où aucun scénario économique n'a été envisagé permettant de régénérer de l'emploi dans la branche, la CFE/CGC ne peut pas être signataire.
- **CFDT** : l'accord n'a pas assez d'engagements notamment sur la formation, l'alternance, les seniors.

Les organisations syndicales de salariés et la Confédération des Industries Céramiques de France constatant leur désaccord sur le Pacte de Responsabilité prennent acte que la négociation n'a pu aboutir à un accord.

Handwritten notes and signatures in blue ink, including the letters 'PDC', 'SF', and 'M'.



CONFÉDÉRATION DES INDUSTRIES CÉRAMIQUES DE FRANCE

Le présent constat fera l'objet des formalités de dépôt. Il est établi en un nombre suffisant d'exemplaires pour être remis à chaque organisation syndicale représentative au niveau de la branche et pour le dépôt à la Direction des Relations du Travail et au Conseil de prud'hommes de Boulogne-Billancourt, dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 14 juin 2016,

Pour la CONFEDERATION DES INDUSTRIES CERAMIQUES DE FRANCE
- Mr COROUGE, par délégation du Président de la CICF

Pour les ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIE suivantes :

La FEDERATION NATIONALE DES SALARIES DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS,
C. F. D. T., *M. Roussel. Pascal*

La FEDERATION BATI-MAT-TP – CFTC,

La FEDERATION DE LA CFE/CGCCHIMIE.,

**La FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA
CERAMIQUE, C.G.T.,**

RETOT Michel

La FEDERATION GENERALE FORCE OUVRIERE CONSTRUCTION

